



Relais pulsat fermer definitivement et colis bloquer

Par miss222, le 30/04/2013 à 09:18

[s]/[s]bonjour,

Je vien vers vous car j'ai besoin de conseil!
tous d'abord merci d'avoir crée se forum qui et Super pratique

Alors, suite à un echange standart pour un injecteur, je remarque qu'il ne fonctionne toujours pas!
je decide de le renvoyer car encore sous garantie;
la societer m'informe qu'il a ete pris en charge;

puis plus rien 1 mois apres pas de nouvel je rapel la sociee au debut ne retrouve pas mon injecteur puis avec insistance finisse par . dire qu'en faite il avait ete envoyer à l'adresse du relais pulsat de ma premiere commande au lieu de l'envoyer a mon adresse personel.
Je decide d'appeler se relais , personne ne repond, je decide donnc d'aller les voir , le magasin et fermer alors que les horaires indique le contraire.
je consulte le voisinage qui m'informe que les magasin et ferme definitivement.
ALORS QUE mon colis et belle et bien chez pulsat cacher et signature de proprietaire fesant foi;ces le centre de tri postal que ma l'à affirmer.

IL y à un huissier de justice qui apparament a été saisie pour cette entreprise et la fermer. IL ME DIT que le propriétaire ne detient plus les clé et qu'il faut que j'attende que la procédure se mette en route pour qu'il puisse me restituer mon colis. QUI JE PRECISE ET DE 400€ POUR 1 INJECTEUR;